Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 3, Numéro 2, Tome 2, Mars 2025

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

DOI: https://dx.doi.org/10.4314/akiri

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

UAO
Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel (RE)CUEILLIR LES SAVOIRS

https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID

https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE

https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal

https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI

https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI: https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^{e} siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

54. A Postmodern Gaze at Cultural Practices in Ngugi's The Black Hermit
Yélian Constant AGUESSY, Panaewazibiou DADJA-TIOU & N'kpé Pascal N'TCHA..... **845-867**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.54

Espagnol

55. Beneficios de los huertos escolares para los educandos con discapacidad intelectual en Cuba
Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS, Sonia ALVAREZ PINEDA & Ahmadou MAÏGA..... **868-883**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.55

Lettres Modernes

56. Professeur Sê-Thou et les putschistes : panorama sur les coups d'État africains
Yaoua Bio ADJOUMANI..... **884-894**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.56

57. Analyse sémantico-syntaxique du logo de la SN Citec
Issouf BEREMWIDOUGOU..... **895-911**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.57

58. Le soi dans l'œuvre d'Aimé-Noël NGWA-NGUEMA
Clément MOUPOUMBOU..... **912-923**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.58

COMMNUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

59. Publicité des marques automobiles en Côte d'Ivoire sur Facebook en période de rentrée scolaire 2024-2025
Ouliaouli Francine Christelle SANNE TIA..... **924-940**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.59

60. Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso
Koudtanga Christine OUÉDRAOGO..... **941-951**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60

61. Tribulations identitaires et marketing social en Côte d'Ivoire : vers une politique linguistique pluraliste
Koffi Angelin KONAN & Tano Kouakou Frédéric MORIFIE..... **952-965**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.61

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

62. Dynamique de l'occupation du sol de 1990 à 2020 dans le département de Keur Massar (Dakar, Sénégal)
René Ndimag DIOUF, Daouda Bécaye NDIAYE, Honoré DACOSTA & Ansoumana BODIAN……. **966-979**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.62

63. Histoire de l'adoption des noms baoulé-assabou par les Sénoufo-tagbana (première moitié du XVIIIe siècle-1899)
Yalamoussa COULIBALY & Wayarga COULIBALY…….. **980-995**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.63

64. Aphrodite dans l'espace cultuel de la Cyrénaïque pendant l'Antiquité
Bara GUÈYE & Sana BALDÉ…….. **996-1012**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.64

65. Les cantines scolaires ivoiriennes à l'ère des programmes intégrés de pérennisation de 1998 à nos jours
Méa Innocent BROU …….. **1013-1028**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.65

66. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny et Péléforo Gbon-Coulibaly, de 1944 à 1962
Sidjè Françoise Edwige DJIGBE & Niboténé Olivier SORO…… **1029-1040**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.66

67. La situation financière des planteurs en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale de 1880 à 1960
DJE Yao Lopez ……... **1041-1054**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.67

68. La dissolution de la SODEFEL et le déclin de la filière maraichère à Ferkessédougou : dynamiques et ruptures (1991-2002)
Dégnimani YEO & Jean-Jacques SERI……..... **1055-1068**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.68

69. Rumeurs et sermons au bas moyen âge : l'exemple des sermons de 1405 a la cour royale en France
Kouassy Adoum Elie Sam-Francis N'da……..... **1069-1084**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.69

Géographie

70. Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)
Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Guy Matthieu Ettien AFFORO, One Enoc GUEDE, Dadja Zénobe ETTIEN & Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS…… **1085-1102**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

71. Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo
Adama Dembélé, Mamadi Djiré, Boubacar Ousmane TOURE & Harouna Bagayoko **1103-1118**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71

72. Eaux usées domestiques et risques sanitaires au quartier Madou Sawa dans la ville de Soubré (Sud-ouest Côte d'Ivoire)
DRISSA Traoré **1119-1136**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.72

73. Transport fluviomaritime à Ziguinchor (Sénégal) : un levier de désenclavement et de développement socioéconomique
Abdourahmane Mbade SENE & Adama FAYE..... **1137-1156**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.73

74. Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires au quartier Marcoussis à Ouagadougou (Burkina Faso)
Rihanata NANA, Mariam Myriam ZONGO DAMA & Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ..... **1157-1172**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.74

75. Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d'Ivoire)
Monhmon Adjaratou KONÉ, Kra Serge Vincent KOUADIO, N'Taho Élisabeth Juana GRIS & Anoh Blaise KACOU..... **1173-1186**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75

76. Impacts socioéconomiques et environnementaux de la construction autoroutière Anani-Port-Bouet à Moossou, Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)
KOFFI Edoukou, YOHOU Kouteme Flore Elvire épouse ASSALE & MOUSSA Diakité..... **1187-1205**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.76

77. Transmission intergénérationnelle de l'entrepreneuriat dans le secteur informel au Burkina Faso
Moussa Bougma & Tebkieta Alexandra Tapsoba..... **1206-1221**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.77

78. Problématique de la migration et des phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent
Yacinthe Vidéou AGBADJAGAN & Yvette ONIBON DOUBOGAN..... **1222-1243**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.78

79. Etude de la concentration du monoxyde de carbone et du dioxyde d'azote au niveau de la commune de Diass à partir des données du satellite sentinel-5 precursor
Saliou Mbacké FAYE & Mamadou FAYE..... **1244-1254**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.79

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Philosophie

80. Les répercussions sociales de la révolution médicale chez Claude Bernard
TRA BI IRIÉ BERTRAND..... **1255-1268**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.80

81. De l'écophilosophie à l'écocitoyenneté : ceinture verte et développement communautaire
Bassa Jean-Marie KOMENAN..... **1269-1287**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.81

82. Leadership africain et développement durable
Berté YAYA..... **1288-1306**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.82

83. Éducation à la citoyenneté et cohésion sociale
Boureima SANA..... **1307-1320**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.83

84. Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique
Kouassi Hermann SIALLOU..... **1321-1341**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84

85. Penser et Panser la crise de l'emploi avec Joseph Ki-Zerbo
Yéo Tamagadènin Sarah..... **1342-1354**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.85

86. Santé connectée et problématique de la confidentialité des données de santé en Afrique
Zoukou Sabine SEKIA & Kouadio Victorien EKPO..... **1355-1368**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.86

Anthropologie et sociologie

87. Pratiques thérapeutiques et Perception sociale des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) en milieu rural : cas de la localité de Kamidja (Centre Ouest Ivoirien)
Modeste Konan Bah GNAMIEN..... **1369-1380**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.87

88. Des usages sociaux du corps : le cas du « bizzi » en Côte d'Ivoire
N'DA Roseline Gbocho **1381-1392**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.88

89. Médias sociaux et stratégies de mobilisation dans la crise politico-sociale à Bamako
Amidou SOGODOGO & Soumaïla OULALE..... **1393-1409**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.89

90. Mobilités sous contraintes, perceptions sociales et stratégies de réappropriation des espaces déguerpis à Abidjan
MEITE Youssouf & Sylvestre TCHAN BI..... **1410-1427**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.90

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

91. Système de communication du centre transtufion sanguine et pratique du don de sang à Bouaké
Adjoua Rachelle KOUADIO…….. **1428-1441**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.91

92. Les enfants de la rue à Lomé (Togo) : Parcours et réalités quotidiennes
Ablavi Esseyram GOGOLI……. **1442-1457**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.92

93. Les politiques publiques d'autonomisation des paysans de Kovie au Togo à l'épreuve de logiques des acteurs
Solenko GNENDA ……. **1458-1472**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.93

94. La transformation du maïs comme levier de développement local : un modèle d'autonomisation et d'inclusion sociale des femmes et jeunes dans le département du Plateau au Bénin
Missimahou Daniel NOUKPOZOUNKOU &
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE…….. **1473-1497**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.94

95. Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques
Paulette Mappi Dzukou……..... **1498-1516**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95

96. Croyances sociales et détournement des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Bouaké (Côte d'Ivoire)
Bê Gbon Moussa COULIBALY & Claude Koré BALLY…….. **1517-1532**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.96

97. Les automobilistes et la Circulation au Cameroun : violence et agression routière
Placide AKOA OWONA……..... **1533-1552**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.97

98. Acteur stratégique et agir stratégique dans des actions décoloniales du M.P.S.R.
Patoin-Samba Juste Honoré OUÉDRAOGO…….. **1553-1571**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.98

99. La famille contemporaine à l'épreuve de la criminalité juvénile à Allada
SOKOU Donatien…….. **1572-1583**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.99

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Science de l'éducation

100. Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde
Sanodji Yonbel Abiathar &Djimrabei Mbaindo ……..... **1584-1595**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100

101.Accompagnement psychopédagogique des homosexuels dans les institutions éducatives en République du Bénin
CHOGOLOU ODOUWO Guillaume Abiodoun …… **1596-1610**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.101

102.Rapport à la contraception et grossesse en cours de scolarité chez les filles au Collège Moderne de Languibonou (Côte d'Ivoire)
Amani Maxime YAO…….. **1611-1621**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.102

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique

Kouassi Hermann SIALLOU
Spécialité : Bioéthique, Gouvernance environnementale et Développement Durable
Université Alassane Ouattara
Email: siallouhk@gmail.com

Date de soumission : 13-02-2025
Date de publication : 31-03-2025
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84

Résumé

Le changement climatique est un péril commun, une problématique majeure du monde contemporain qui met à rude épreuve les États africains et expose les populations à des insécurités multiples et multiformes. En dépit des réponses apportées, la coordination africaine du climat n'est pas encore à la hauteur du défi climatique auquel sont confrontées les populations vulnérables. Si la gouvernance constitue une voie privilégiée dans la lutte climatique, elle implique de prendre des décisions avisées qui tiennent compte des paramètres d'inclusion et de durabilité. Car, une gouvernance climatique malavisée n'apparait pas comme une réponse aux problèmes écologiques, elle y contribue au contraire et aggrave davantage la vulnérabilité de certaines populations. Le changement climatique pose le problème de l'humain en situation. Dès lors, faire prévaloir et préserver la valeur humaine dans les réponses climatiques devient une exigence pour une gouvernance plus responsable qui intègre la durabilité dans les choix et les solutions. D'où la nécessité d'intégrer la réflexion bioéthique dans les politiques et actions climatiques. Dans ce sens, comment la bioéthique peut-elle s'articuler avec la problématique climatique ? Cet article vise à analyser la contribution de la bioéthique à la gouvernance climatique africaine. À travers une approche systémique, notre intervention propose la bioéthique, dans sa démarche prospectiviste et sa dimension prescriptive, comme un outil majeur pour accompagner la gouvernance climatique en Afrique.

Mots-clés : Bioéthique – Changement climatique - Développement durable – Gouvernance – Responsabilité

Bioethics and climate governance in Africa

Summary

Climate change is a common peril, a major issue in the contemporary world that is straining African states and exposing populations to multiple and multifaceted insecurities. Despite the responses being made, African climate coordination is not yet equal to the climate challenge facing vulnerable populations. While governance is a privileged path in the fight against climate change, it implies making informed decisions that take into account the parameters of inclusion and sustainability. In fact, misguided climate governance does not appear to be a response to ecological problems; on the contrary, it contributes to them and further exacerbates the vulnerability of certain populations. Climate change raises the issue of the human situation. Consequently, ensuring that human values prevail and are preserved in climate

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

responses is becoming a requirement for more responsible governance that integrates sustainability into choices and solutions. Hence the need to integrate bioethical reflection into climate policies and actions. In this sense, how can bioethics relate to climate issues? This article aims to analyze the contribution of bioethics to African climate governance. Through a systemic approach, our paper proposes bioethics, in its prospective and prescriptive dimensions, as a major tool to support climate governance in Africa.

Keywords: Bioethics - Climate change - Governance - Responsibility - Sustainable development

Introduction

Le changement climatique est une crise écologique planétaire qui bouleverse les mécanismes de développement socio-économiques des États. Elle constitue, au regard de ses effets délétères, une menace pour l'humanité. À l'instar des autres pays du monde, les pays africains n'échappent pas à la crise engendrée par la modification des paramètres climatiques. Pourtant moins responsable dans le dérèglement du climat, l'Afrique se réchauffe plus vite que les autres parties du monde. Son exposition élevée aux impacts du réchauffement de la planète, fait d'elle le continent de tous les dangers où les effets du changement climatique se produisent de façon concrète et sévère.

Face à ce péril commun angoissant, le monde s'évertue à apporter des réponses, à travers une série d'actions et une gouvernance internationale du climat en vue de se sauver de l'hécatombe en marche. Dans cette effervescence généralisée, des contributions au niveau politico-diplomatique, scientifique, technique et financier, ne manquent pas et témoignent de la forte volonté des humains de restaurer l'équilibre du système climatique pour un monde meilleur. Malheureusement, certaines propositions de solutions ne permettent pas toujours de parvenir aux résultats escomptés. Elles tendent à aggraver parfois la situation déjà précaire des populations vulnérables lorsque leurs impacts ne sont pas évalués selon des paramètres de durabilité. Il faut donc comprendre qu'une gouvernance climatique malavisée n'apparait pas comme une réponse aux problèmes écologiques. Elle y contribue au contraire, en ce sens que les politiques et actions en faveur du climat engendrent de nouveaux problèmes qui accentuent la vulnérabilité des populations et exacerbent la crise.

L'ampleur de la menace du changement climatique, de plus en plus évidente, appelle à réagir le plus vite possible, mais avec sagesse, responsabilité, justice et transparence. Dans ce sens, il devient nécessaire de déterminer les politiques et les engagements appropriés en évaluant les critères qui doivent soutenir les bonnes décisions et actions. Il y a donc lieu de comprendre que « les enjeux éthiques liés au changement climatique sont incontournables et ne peuvent être minimisés »

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

(COMEST, 2010 : 7). Dès lors, la gouvernance climatique nécessite un examen critique, de toutes les options possibles, fondé sur l'analyse éthique. Désormais, un lien très proche entre la réflexion éthique et l'agir climatique est devenu nécessaire. Cela revient à élaborer un outil qui aiderait à prendre les meilleures décisions pour une mise en œuvre réussie des stratégies de lutte contre le changement climatique.

Comment garantir la durabilité de la gouvernance climatique africaine ? Cela nécessite de faire en sorte que les décisions qui sont prises dans les politiques et actions climatiques soient le moins nuisibles ou n'engendrent pas d'autres problèmes qui pourraient affecter négativement le bien-être et les conditions de vie des populations vulnérables et des générations futures. L'intérêt de cet article réside dans la nécessité d'élaborer les conditions d'une gouvernance climatique plus responsable qui intègre l'examen des préoccupations éthiques. Souvent, la question du changement climatique est réduite à sa dimension environnementale, et aux actions techniques à entreprendre pour réduire la consommation d'énergies fossiles. Mais, selon F. Gemenne (2015: 11),

> le changement climatique, en réalité, est (…) un problème qui touche à l'équilibre des forces et des pouvoirs, aux modèles de développement, à nos modes de production et de consommation. (…). Et plus largement, qui est intimement lié à des enjeux de justice et d'équité, quand il ne s'agit pas simplement de la survie de certains.

En effet, la gouvernance climatique n'est pas seulement une affaire de connaissance scientifique, de pratique technique et de volonté politique ou simplement la mobilisation de fonds pour multiplier les interventions. Dans la mesure où la problématique climatique pose des questions politiques, sociales et éthiques, les choix décisionnels et les stratégies de lutte contre le changement climatique doivent être fondés sur l'approche pluridisciplinaire et surtout être compatibles avec le principe de durabilité. Il faut que les choix politiques s'appliquent mieux aux réalités et intègrent le souci de l'humain et celui des générations futures dans la mesure où la durabilité a une double dimension : intra et intergénérationnelle.

Ainsi, en proposant des solutions de lutte contre le changement climatique, nous devons parvenir à les harmoniser avec la construction de stratégies éthiquement viables et durables qui interviennent dans le changement positif de la société. Cela revient à réfléchir sur l'humain en situation pour prendre en compte sa vulnérabilité, pour faire prévaloir et préserver la valeur humaine. D'où la nécessité d'une réflexion éthique sur les politiques de gestion de la crise climatique en vue de participer à la construction de la société durable, inclusive et juste que recommande l'objectif

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

global du développement durable. La visée de l'éthique est donc de guider l'action climatique de sorte à l'orienter vers une humanisation des politiques climatiques visant à mettre l'individu au cœur des solutions. En ce sens, la bioéthique, en tant que discipline normative, prescriptive et prospectiviste, est un outil essentiel pour aider les décideurs à apporter des réponses climatiques holistiques et équilibrées qui favorisent les objectifs de la durabilité. Comment la bioéthique peut-elle intervenir avec succès dans le changement positif de la lutte contre le changement climatique en Afrique ? Cette question qui soulève l'articulation de la bioéthique avec la problématique climatique, met en évidence la nécessité de renforcer les initiatives climatiques pour accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette étude qui analyse la contribution de la bioéthique dans la lutte contre le changement climatique vise à fournir, aux responsables politiques et aux différents acteurs de la société, des outils et une aide pour mesurer et évaluer la durabilité des réponses climatiques. Notre réflexion est menée autour de trois axes. Elle expose, d'abord, la vulnérabilité africaine aux effets du changement climatique, analyse les principaux impacts et évalue les stratégies et la capacité de riposte des pays africains. Cette réflexion permet donc d'appréhender les conséquences présentes et futures du changement climatique en Afrique, d'analyser l'interaction entre les objectifs de développement de l'Afrique et le changement climatique, et d'examiner les effets de ces conséquences sur les sociétés africaines. Ensuite, le deuxième axe met en évidence la légitimité de l'éthique dans la riposte climatique africaine. Le troisième axe, enfin, prend on compte les perspectives de contribution de la bioéthique à la lutte contre le changement climatique en Afrique.

1. L'Afrique à l'épreuve de la crise climatique : diagnostic et défis

Le changement climatique se présente comme la plus grande crise de l'humanité devant laquelle l'homme se trouve piégé sans moyen d'en échapper. Ce qui lui faut, c'est de prendre véritablement conscience de son sort et de mettre à plat les politiques de développement nuisibles, en prenant des engagements ambitieux et responsables. C'est un péril qui nous unit et dont les effets constituent une réelle menace pour l'homme. Sans exception, nous sommes tous sous le poids infernal d'une crise écologique planétaire persistante dont les effets s'intensifient chaque jour. « Il existe désormais une sorte de destin de l'être menacé, propre à la civilisation développée, donné à la naissance, auquel on ne peut échapper par quelque action que ce soit, à la « petite différence » près que nous sommes tous également confrontés à ce destin » (U. Beck, 2008 : 74). La seule différence est que tous les hommes ne sont pas exposés de façon égalitaire aux dangers. D'une région à une

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

autre, les effets du changement climatique se produisent différemment avec un niveau de vulnérabilité déterminé par la capacité de résilience et d'adaptation de chaque pays et de chaque individu.

1.1. L'Afrique, le continent de tous les dangers

Au-delà donc de l'universalité d'une crise climatique qui affecte tous les pays du monde, les pays africains sont particulièrement plus exposés aux impacts du réchauffement de la planète. Malgré sa contribution marginale au dérèglement du climat par rapport aux pays développés, l'Afrique subit plus les effets négatifs du changement climatique. Avec une société à prédominance agricole et des moyens très limités, la vulnérabilité de l'Afrique face à la crise climatique place le continent dans une situation de danger et d'urgence.

Dans une récente étude menée par l'Agence Française de Développement, M.-N. Woillez montre les problèmes sécuritaires, sanitaires, écologiques et socioéconomiques provoqués par les effets délétères du changement climatique en Afrique. Selon elle, en Afrique où de nombreux pays sont déjà significativement affectés « le changement climatique agit comme un amplificateur des difficultés sous-jacentes liées aux niveaux et modes de développement ainsi qu'à la croissance démographique » (M. –N. Woillez, 2023 : 25-44). Les principaux risques climatiques auxquels sont confrontés les pays africains sont l'augmentation de la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes, la baisse des précipitations et l'accroissement de la sécheresse, la surmortalité accrue des arbres, l'érosion de la biodiversité et des zones côtières, le stress hydrique, l'élévation du niveau de la mer, etc. Ces faits qui constituent des changements brusques et progressifs, affectent le bien-être des populations africaines notamment les plus démunies et les placent dans de multiples insécurités.

En Côte d'Ivoire par exemple, les effets du changement climatique sont manifestes et touchent divers secteurs d'activités avec des conséquences profondes sur l'économie et la population ivoirienne. Selon le rapport national 2023 du Groupe de la Banque Mondiale sur le climat et le développement, ces phénomènes devraient être exacerbés à l'avenir, plaçant ainsi le pays dans une situation de risques majeurs. « Selon l'Indice mondial des risques climatiques (IRC), 2019, la Côte d'Ivoire se classe au 129e rang sur 180 pays sur cette échelle, avec des décès et des pertes économiques attendus en raison des impacts du changement climatique » (Groupe de la Banque Mondiale, 2023 : 7). En somme, comme le soulignent Mouleyé et al. (2019 : 5-32) « le changement

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

climatique représente une menace pour les moyens de subsistance et le bien-être social et tend à avoir un effet néfaste sur le développement économique des pays africains », ce qui est susceptible de compromettre la réalisation des objectifs de développement durable sur le continent. Cela est constatable avec le rapport de la Banque Mondiale sur le climat et le développement au Congo qui révèle que « le changement climatique est une menace critique de la réduction de la pauvreté au Congo » (Groupe de la Banque Mondiale, 2023 : 20). Cette situation qui s'observe déjà presque dans tous les pays de l'Afrique est une menace pour l'avenir du continent dans la mesure où tous les secteurs sur lesquels repose le développement socioéconomique des populations africaines sont fragilisés par la virulence des effets du changement climatique.

Selon les projections d'études scientifiques, l'Afrique doit s'attendre à des scénarios dont les conséquences seront potentiellement sévères pour les sociétés humaines ou pour les écosystèmes naturels.

> Le 6e rapport du GIEC (2022) estime que l'évolution récente du climat en Afrique a déjà entraîné une transition vers un niveau de risque modéré en ce qui concerne la biodiversité, la mortalité humaine et les maladies infectieuses, et les systèmes de production agricole. Ce qui signifie que des impacts négatifs sont déjà détectés et attribuables au changement climatique anthropique. Plus le niveau de réchauffement global sera important et plus les risques associés augmenteront (M.-N. Woillez, 2023 : 30-31).

Face à cette situation, le maintien du statu quo entraînera des conséquences plus lourdes et insupportables. Prendre des engagements et agir en faveur du climat est une décision sage et responsable d'autant plus que cela constitue un impératif de survie pour l'Afrique.

1.2. Les défis de la riposte climatique africaine

La participation des États africains aux conventions internationales sur les questions écologiques et la ratification d'importantes conventions telles que la Convention de Stockholm, la Convention de Rotterdam, la Convention sur la diversité biologique, la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) démontrent tout l'intérêt et l'engagement inconditionnel de l'Afrique à la recherche de solution à la crise écologique actuelle. Comme le soutien K. H. Siallou (2023 : 254-255), « les interventions dans le domaine de la gestion de l'environnement ne manquent pas aujourd'hui en Afrique. (…). En somme, l'Afrique fournit des efforts évidents pour lutter contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique à travers plusieurs mécanismes ». Considérant l'action climatique comme une priorité clé, les États africains ont pris des engagements et élaboré des programmes locaux dans lesquels des mesures décisives sont prises

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

aux fins de la protection de l'environnement et du développement durable. En faisant des questions environnementales, du changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles une priorité élevée dans le processus du développement, plusieurs pays africains ont créé des ministères de l'environnement, de développement durable et élaboré des stratégies et des plans de transition vers un avenir plus prospère, juste, inclusif et durable. Malgré ces engagements, l'insuffisance de moyens maintient toujours plusieurs pays africains vulnérables aux effets du changement climatique. C'est le cas de la Côte d'Ivoire qui, malgré ses ambitions,

> n'est pas actuellement prête à faire face aux conséquences du changement climatique. Sa capacité d'adaptation en est encore à ses balbutiements, ses institutions et sa coordination de l'action en faveur du climat sont fragmentaires, et ses politiques et programmes ne sont pas à la hauteur du défi climatique auquel sont confrontées les populations vulnérables. Entre-temps, la mise en œuvre des stratégies et plans existants reste limitée. (Groupe de la Banque Mondiale, 2023 : XI).

Du côté de la Méditerranée, la Tunisie, avec une vulnérabilité croissante au changement climatique, a lancé sa stratégie de transition écologique visant à mettre en œuvre un modèle de développement plus résilient, durable, socialement équitable et inclusif, capable de transformer positivement les modes de consommation, de production, de travail et de vie de manière intégrée. Cependant,

> malgré son engagement à lutter contre le changement climatique, l'escalade du déficit budgétaire et le manque de financement privé limitent la mise en œuvre des programmes. (…). Les changements fréquents au sein du gouvernement et les obstacles dans le secteur public ont en outre restreint la capacité de l'État à mettre en œuvre des actions climatiques (Groupe de la Banque Mondiale, 2023 : 17).

De façon générale, en Afrique, les groupes vulnérables associés aux ménages pauvres et à faible revenu, sont particulièrement les plus affectés par le changement climatique en raison de leur accès limité aux ressources (financières, alimentaires, hydriques et aux produits forestiers autres que le bois) ; de leur faiblesse économique à résister aux chocs ; et de leur vulnérabilité physique liée à leur handicap et à la qualité médiocre des habitations.

Le changement climatique affecte considérablement les populations africaines fragiles et pauvres, touchées par les conflits et la violence, et qui sont parfois marginalisées du fait de leur condition de précarité. Les moyens de subsistance et de nutrition des ménages de cette catégorie de population proviennent essentiellement de l'agriculture. Étant donné que l'agriculture subie les effets néfastes directs des changements du climat, la menace de l'insécurité alimentaire, associée à l'insécurité hydrique, constitue une préoccupation importante pour l'avenir de certains pays africains qui font déjà face à des problèmes acerbes. La pauvreté, le sous-équipement public, la

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

précarité économique, le manque d'infrastructures résilientes, la défaillance institutionnelle, qui sont des réalités parmi tant d'autres dans la majorité des pays africains, justifient la fragilité des réponses climatiques en Afrique. En dehors de ce fait, il convient de souligner que l'insuffisance financière n'est pas le seul problème qui accentue la vulnérabilité climatique ou handicape les efforts en matière de lutte contre le changement climatique. L'échec de certaines politiques climatiques provient de la corruption et de plusieurs situations, mais aussi du fait que la mise en œuvre des projets prend peu en compte les questions éthiques que soulève le changement climatique. Pour garantir des réponses climatiques durables et une prise en charge plus juste et inclusive des vulnérabilités climatiques, il convient aussi d'interroger les valeurs et les principes qui sous-tendent les politiques, les décisions, les choix et les actions en matière de réponse climatique.

2. La légitimité de l'éthique dans l'action climatique

2.1. L'enjeu d'une dimension éthique dans les politiques climatiques

Le changement climatique, en tant que phénomène globale, pose à l'humanité des problèmes pour lesquels les climatologues, les physiciens, les techniciens, les écologues, les économistes et les politiciens ne peuvent, à eux seuls apporter des solutions. Il entraine parfois des injustices et des conflits qui nécessitent de faire recours à des moyens ou stratégies pluridisciplinaires plus appropriés. Pour Alain Pompidou (2009 : 3), « la réponse internationale au changement climatique est un défi dont les termes éthiques ne sont pas clairement posés ». Pompidou pense que la raison majeure à l'origine des difficultés que les humains éprouvent dans la lutte contre le changement climatique est que la dimension éthique n'est pas sérieusement prise en compte dans les politiques climatiques. En dehors des enjeux scientifiques et techniques complexes, et des difficultés à élaborer une politique internationale efficace, l'éthique est essentielle pour la réussite de la lutte contre le changement climatique. Dans la mesure où le changement climatique s'inscrit dans le champ de l'action climatique, il ne peut pas être soustrait de l'examen éthique même s'il s'agit d'un processus qui se déploie de façon naturelle.

La question éthique qui figure au cœur du changement climatique est liée au fait que l'action climatique est fondée sur l'agir humain et met en évidence des responsabilités qui sont déterminées par le fait que les actions posées et les décisions qui sont prises aujourd'hui ont des impacts sur l'ensemble de la société humaine actuelle et toucherons des populations vulnérables et des

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

générations futures qui n'ont pas de voix. Tout acte posé ou tout choix, quelle que soit la bonne intention, a toujours un effet qui peut être positif ou négatif. C'est pourquoi la gestion de la crise du changement climatique nécessite qu'on écoute et qu'on analyse toutes les voix, de tenir compte de tous les intérêts et d'élaborer un accord et des plans d'action inclusifs fondés sur des principes éthiques bénéfiques pour tout le monde. Les réponses climatiques doivent avoir des effets bénéfiques pour tous. Pour ce faire, il convient de privilégier l'approche participative parce que la meilleure façon de rendre la gouvernance climatique plus durable, au-delà de toutes considérations, est d'inclure les citoyens dans le processus de prise de décision et de les associer à la mise en œuvre des projets. Mais surtout, il demeure important voire incontournable de prendre en compte les conséquences futures des choix que nous faisons en matière de lutte contre le changement climatique. « Sans reconnaissance de cette dimension éthique du changement climatique, on peut craindre que tous les accords techniques sans mise en œuvre, tous les compromis politiques sans lendemain, ne soient qu'écume sur une vague qui, peu à peu, nous engloutira » (A. Pompidou, 2009 : 3). Cette préoccupation que soulève Pompidou présente l'éthique comme une option incontournable dans la lutte climatique. D'où la devise de l'Unesco en rapport avec le changement climatique : « changeons les esprits, pas le climat », qui traduit l'importance de guider l'action climatique par des principes éthiques. Cela implique que les stratégies en matière de politiques climatiques soient sous-tendues par un cadre normatif qui évalue la portée des décisions et des réponses.

L'éthique, en tant que discipline normative, se préoccupe de ce qui doit être dans une situation donnée. Elle met l'accent sur le comportement humain, l'action humaine et la prise de décision qui sont fondés sur des devoirs et des valeurs. L'éthique recommande après avoir réfléchit à la meilleure situation et déterminé les principes pouvant guider l'action bonne. Dans cette perspective, l'éthique évoque une réflexion sur l'agir humain visant à évaluer ce qui est humainement admis et le bon choix, c'est-à-dire la bonne manière face à une situation. De façon concrète, selon G. Durand (1994 : 467-480), « elle inclut alors une réflexion sur les valeurs, sur les principes de l'agir, sur les fondements de ces principes, sur les finalités de l'action, sur les exigences de la dignité humaine ». De par son contenu, l'éthique se présente comme un ensemble de règles et de principes destinés à évaluer et à orienter l'action en tenant compte de la valeur humaine.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

2.2. L'éthique comme viatique de l'action climatique inclusive et durable

Dans le contexte du changement climatique, de façon pratique, l'éthique renvoie à la décision, au choix concret de l'action à entreprendre en matière de réponse climatique. Une politique climatique ambitieuse et efficace ne peut pas être conçue sur des aspects purement basés sur des solutions techniques et des politiques sans lendemain et occulter la gestion des impacts sociaux du changement climatique et les problèmes de droit qui sont soulevés. Elle doit prendre en compte les questions éthiques soulevées par la mise en œuvre des politiques climatiques afin qu'il y ait une compatibilité entre les décisions qui sont prises et leurs impacts au niveau social et économique et à long terme. La visée de l'éthique étant de guider l'action en émettant des jugements normatifs sur les options possibles, en matière climatique, elle détermine ce qui devrait être, ce qui est humainement acceptable et profitable à tous, en fonction de critère d'inclusion, de justice, d'équité et de durabilité. C'est dans cette logique que s'inscrit cette pensée d'A. Léopold (2000 : 256-257) sur les considérations éthiques dans le domaine de l'écologie :

> une éthique, écologiquement parlant, est une limite imposée à la liberté d'agir dans la lutte pour l'existence. […] Une éthique peut être considérée comme un guide pour faire face à des situations écologiques si neuves ou si complexes, ou impliquant des réactions si lointaines que le chemin de l'intérêt social ne peut être perçu par l'individu moyen.

Aujourd'hui, le changement climatique soulève de redoutables problèmes d'ordre politique, économique, social dont la complexité exige désormais de réfléchir sur les stratégies de lutte contre le changement climatique qui intègrent au cœur des réponses le principe de « ne pas nuire ». Autrement dit, les alternatives de solutions en matière de lutte contre le changement climatique ne devraient pas se transformer en des remèdes qui suscitent des inquiétudes ou qui risquent de se révéler à l'avenir encore pire que le mal. Dans cette perspective, la précaution doit pouvoir nous amener à évaluer soigneusement les conséquences de tous les progrès admis comme une solution à la crise climatique. Il ne s'agit pas de remettre en cause tous les efforts consentis. Mais quand il s'agit de l'avenir de l'humanité, la prudence devrait s'imposer. Autrement dit, il est nécessaire de donner un visage humain, soucieux de l'avenir et de l'homme à nos actions et politiques climatiques. Cela implique que les politiques climatiques et les initiatives de recherche n'exploitent pas les peuples autochtones et vulnérables, mais qu'elles soient conduites de manière à éviter les préjudices à court et à long terme en s'assurant que les résultats soient sans danger, mais bénéfiques pour tout le monde.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

La recherche de solution à la crise climatique est un impératif pour sauver l'humanité de l'anéantissement global. Cependant, il faudra être plus prudent et plus responsable dans les moyens et les stratégies de réponse car toute innovation n'est pas toujours au service de la solution. Il est important de prendre du recul face au déploiement de la technoscience dont on ne maîtrise pas toujours les pronostics et de mesurer ses effets à court, moyen et long terme dans les tentatives de solutions au problème climatique actuel. La science et la technique, au-delà de leur apport significatif au progrès de l'humanité, sont capables de provoquer des catastrophes irréversibles susceptibles de menacer la vie humaine et de compromettre l'avenir de l'humanité. Les traumatismes des bombes atomiques à Hiroshima et Nagasaki, l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986 et celui de Fukushima en 2011, la pollution chimique liée à la catastrophe de Bhopal, etc. constituent des catastrophes historiques qui montrent que le progrès des technosciences peut s'inverser en une grande menace pour l'homme et pour l'humanité. C'est pourquoi, selon G. E. Séralini (2004 : 147), « ne pas mettre en place le principe de précaution coûte extrêmement cher à la société ». Face à la dynamique des grands enjeux environnementaux, le principe de précaution, qui est un principe éthique, qui tient lieu de prudence, demeure une option importante dans la gestion de la crise climatique et la résolution des problèmes afférents. C'est pourquoi, face aux applications de la géoingénierie comme une opportunité technologique de lutte contre le changement climatique, d'autres personnes, à l'instar de Clive Hamilton et Michel Bourban, plus méfiantes, y voient une supercherie qui sert uniquement à entretenir les intérêts économiques. Pour eux, la géoingénierie se présente comme un mal qui cherche à soigner un autre mal en nourrissant les ambitions mercantiles d'une catégorie de personnes qui mènent la politique de l'Autruche. Comme le conçoit M. Bourban (2018 : 265), la géoingénierie « est au contraire un projet d'adaptation de la nature aux modes de vie énergivores de nos sociétés industrialisées » qui, au lieu d'être un remède, ne fait qu'empirer le mal. Elle est un danger provenant d'un choix fondé sur une perspective à courte vue, sans évaluation des conséquences futures.

Selon M. Bourban (2018 : 266), prendre le chemin de la géoingénierie actuellement, c'est taire la voix de notre conscience en gardant nos modes de vie confortables. Bien plus, c'est prendre aveuglement le risque de nous mettre nous-mêmes en danger plutôt que de faire l'effort de changer nos habitudes. Ces imprudences et stratégies défaillantes et non durables dans la lutte contre le changement climatique justifient davantage l'intégration de la dimension éthique dans la gouvernance climatique pour penser nos pratiques et nos choix. « L'éthique joue un rôle

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

fondamental dans les questions de politiques climatiques, qu'il soit question d'atténuation, d'adaptation ou de pertes et préjudices climatiques, car les considérations éthiques sont bien au cœur des processus décisionnels desquels elles ne peuvent être soustraites sans conséquences graves » (A. Voisard et T. Ngosso, 2020 : 7-21). Dans la gestion actuelle des problèmes climatiques, il existe une tendance d'empressement qui consiste à passer aussitôt du constat des problèmes à l'action. L'on ne prend pas la pleine mesure de mener une réflexion approfondie sur les impacts et les paramètres de durabilité des options et des mesures employées. La dimension éthique apparaît de façon insuffisante et peu claire dans les décisions politiques et les stratégies opérationnelles. Bien souvent, les engagements sont motivés par des intérêts personnels qui se cachent derrière une politique de l'Autruche sans merci. Doit-on lutter contre le changement climatique qu'en fonction de nos intérêts personnels ou en fonction de l'intérêt supérieur de l'humanité ? Comment évaluer les besoins, la vulnérabilité des populations et leurs droits dans les alternatives climatiques ? Comment apporter des solutions responsables face au problème climatique ? Afin de soutenir les réflexions relatives au développement des pratiques durables, la bioéthique se présente comme un atout essentiel pour une gouvernance climatique réussie.

3. Le changement climatique, une préoccupation bioéthique ?

En 1927, le philosophe et éducateur allemand Fritz Jahr publia un article intitulé la bioéthique : une étude des relations éthiques des humains avec les animaux et les plantes. Il y présentait la bioéthique comme un impératif et proposait d'étendre le respect moral à tous les êtres vivants en insistant sur la continuité et l'interdépendance de la vie humaine avec les autres formes de vie. Son intention était de mettre en évidence l'interdépendance entre l'homme et la nature et de rendre systématiquement les êtres humains responsables de la préservation de la vie dans toute sa diversité. En 1970, le biochimiste américain Van Rensselaer Potter identifie le terme de « bioéthique », comme une préoccupation internationale. Il y intègre la biologie et l'éthique, et proposait de voir la bioéthique comme un « pont vers l'avenir ». Ainsi, au cœur de la bioéthique, se trouve le souci de la vie et de la durabilité.

3.1. La mission de la bioéthique et son articulation avec la problématique climatique

La bioéthique se pose aujourd'hui comme un impératif qui traduit la responsabilité de l'homme envers la préservation de la vie dans toute sa diversité face à la dynamique technoscientifique dont les dérives liées à ses applications menacent la vie humaine et l'avenir de l'humanité. Dans la perspective de construire une société plus juste et viable, Potter considérait que l'écologie et

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

l'éthique environnementale étaient au centre de la mission de la bioéthique. À travers la proposition de considérer la bioéthique comme un pont vers l'avenir, Potter indique que la réflexion ou la démarche bioéthique doit prendre en compte le souci de l'avenir. Sans s'opposer au progrès, il était très conscient de la façon dont les pratiques scientifiques et les avancées technoscientifiques mettaient en jeu l'environnement et la qualité de la vie humaine, voire même la survie de l'espèce humaine et l'avenir de l'humanité. Sa vision de la bioéthique était donc de construire un savoir capable de donner aux scientifiques les outils de penser leur responsabilité dans la survie et le respect de l'humanité et la protection de la nature.

> Potter mit alors le concept de durabilité au centre de la bioéthique et insista sur l'importance d'intégrer l'éthique environnementale et l'éthique des relations humaines aux autres animaux dans le cadre d'une promotion internationale de la santé humaine qui, aujourd'hui refait surface à travers le concept de « *One Health* » » (M. C. Rawlinson, 2015 : 33).

Le projet conceptuel de bioéthique repose essentiellement sur la sauvegarde et la qualité de la vie avec un intérêt poussé pour les questions écologiques.

Aujourd'hui, l'apparition progressive de nouvelles réalités sociales qui pèsent sur la vie humaine montre la nécessité d'élargir le champ de la réflexion bioéthique afin de l'adapter aux nouveaux problèmes sociétaux touchant désormais de près l'humanité, les droits humains, les générations futures et l'environnement. Le changement climatique qui aggrave déjà la crise environnementale est un défi pour la bioéthique. En associant la bioéthique au changement climatique, c'est dans l'optique d'accompagner les politiques et actions climatiques sur le plan de l'éthique. L'éthique est une dimension capitale pour une gouvernance climatique responsable et durable. Relativement à la crise climatique qui place l'humanité dans une situation d'urgence et dont la gestion échappe au contrôle de nos dirigeants, du fait de la complexité des problèmes qui en sont engendrés, comment la bioéthique peut-elle intervenir avec succès ? La pensée bioéthique s'étend aujourd'hui à toutes les questions qui mettent en jeu la vie, les conditions d'existences et l'avenir de l'humanité.

Au centre donc de la réflexion bioéthique sur les enjeux du changement climatique, se pose la question de la dignité humaine, de l'existence humaine et les conditions de son devenir face à une crise dont la gestion appelle à faire des choix responsables en matière de politique et de stratégie. Comment intégrer l'humain et l'avenir au cœur de ces décisions et actions de sorte à apporter des réponses inclusives, efficaces, sans compromettre les conditions de vie des générations futures ? Tel doit être le souci d'une gouvernance climatique responsable. En effet, la complexité de la

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

gestion de la crise climatique n'est pas liée au fait que les solutions manquent. Les solutions sont là. Le véritable défi réside dans la capacité des humains à envisager des modes de gouvernance conformes aux principes démocratiques, de justice, d'équité et de durabilité. Les questions de justice, d'équité, de droits de l'homme et de durabilité constituent des questions fondamentales pour la bioéthique qui plaide pour une politique climatique juste, inclusive et durable visant à imposer des limites au comportement humain. En ce sens, la gouvernance climatique doit être plus holistique en prenant en compte les inégalités sociales et économiques et inclure les populations locales, souvent les plus impactées par les effets du changement climatique, dans les décisions politiques, les projets et initiatives en lien avec le climat. Il faut ajouter à cela un partage équitable des bénéfices des actions climatiques. Sur le plan de l'adaptation et de la résilience, la bioéthique doit s'assurer que les stratégies mises en place sont fondées sur des approches éthiques en tenant compte des critères de durabilité, d'équité et d'inclusion sans négliger leurs impacts sur les populations vulnérables.

L'enjeu fondamental de la lutte contre le changement climatique est bien l'avenir de l'humanité. Ce qui pousse à agir, c'est cette prise de conscience que l'évolution climatique non maîtrisée peut conduire à rendre la vie humaine sur terre beaucoup plus misérable. D'où la recommandation de l'impératif jonassien suivant : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre » (H. Jonas, 1990 : 30). Désormais, il est nécessaire de concevoir une vie sociale contemporaine en y intégrant la préoccupation de la viabilité du système à très long terme, en incluant les générations futures dans le domaine de nos responsabilités. Le succès des actions climatiques en Afrique viendra de la capacité des États africains à prendre en compte les préoccupations éthiques dans l'élaboration des politiques, des stratégies et manœuvres de traitement des problèmes écologiques. « L'UNESCO, en inscrivant la bioéthique comme priorité sectorielle, s'est engagée en faveur de la survie de l'humanité et de la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » (L. Poamé, 2015 : 112). Convaincu de la place essentielle de la bioéthique dans la gestion des problématiques écologiques actuelles, Lazare Poamé invite les institutions, particulièrement l'UNESCO, dont le mandat est par essence éthique, à ne pas « aborder les questions environnementales séparément des questions bioéthiques » (L. Poamé, 2015: 112). Les questions environnementales doivent être abordées de façon sérieuse parce que c'est l'avenir de l'humanité qui est en jeu. Sur cette question, la responsabilité devrait nous pousser à ne pas prendre les décisions hâtives sans une évaluation

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

préalable et approfondie de leurs conséquences futures, globales et sectorielles. Car, en matière environnementales, nos maladresses finiront toujours par nous rattraper.

3.2. Les principes éthiques de l'Unesco sur le changement climatique

Afin d'aider les États et les autres acteurs concernés par les problèmes climatiques à prendre des décisions appropriées et à mener des politiques efficaces inclusives qui répondent aux objectifs de développement durable des Nations Unies, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets néfastes, l'UNESCO, à travers la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), a engagé plusieurs réflexions qui ont abouti, le 13 novembre 2017, à l'adoption de la Déclaration de principes éthiques en relation avec le changement climatique qui repose sur six principes éthiques à savoir : la prévention des nuisances, l'approche de précaution, l'équité et la justice, le développement durable, la solidarité et les connaissances scientifiques et l'intégrité dans la prise de décisions. L'élaboration de ces principes part du fait que le changement climatique ne met pas seulement en péril nos écosystèmes : il ébranle l'essence de nos droits fondamentaux, accentue la pauvreté, engendre des conflits, creuse les inégalités et crée de nouvelles injustices. S'adapter au changement climatique et tenter d'en atténuer les effets n'est donc pas seulement une affaire de connaissance scientifique et de volonté politique. Cela implique une vue d'ensemble sur une situation complexe qui évalue, sur un plan éthique et socio-anthropologique, avec la plus grande attention, la portée des décisions et des mesures en matière de réponse.

Dans un contexte de changements climatiques qui menacent la vie humaine, le principe de prévention des nuisances se focalise sur le fait que les États devraient agir pour garantir le bien-être et la subsistance des communautés et des individus en concevant et en mettant en œuvre des politiques et des mesures d'atténuation, d'adaptation et de résilience d'une manière qui ne menace pas les conditions de vie et d'existence. Ainsi, anticiper, éviter ou réduire les nuisances liées directement aux changements climatiques et à celles qui pourraient être engendrées par les politiques et mesures d'atténuation et d'adaptation, où qu'elles puissent survenir doit faire l'objet d'une attention particulière des États et des acteurs dans les stratégies de réponse climatique. Au niveau international, cette approche implique de rechercher et de promouvoir la coopération transnationale avant de déployer de nouvelles technologies susceptibles d'avoir des répercussions transnationales négatives.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Dans une situation d'incertitudes scientifiques où certaines preuves sont encore incomplètes, le principe de précaution indique qu'il est éthiquement responsable de prendre des mesures et d'engager des politiques proactives pour prévenir des dommages graves. Pour J. Hache (2005 : 186-187), en cette période marquée par de grandes révolutions dans divers domaines, « l'application du principe de précaution constitue désormais un passage obligé dans la gestion des risques technologiques et environnementaux et concerne aussi bien le domaine de l'environnement que ceux de l'alimentation et de la santé humaine ». Ce principe exige la mise en place de dispositions réglementaires écologiques nécessaires visant à prévoir, prévenir ou atténuer les causes des changements climatiques et en limiter les effets néfastes.

Bien plus qu'une crise de bouleversement des systèmes écologiques, le changement climatique est aussi une crise humanitaire dont les effets tendent à affecter les droits humains fondamentaux, y compris le droit à la vie, à la santé, à l'eau potable, à un cadre de vie sain et à l'accès aux infrastructures. En effet, certaines populations vivant dans des zones pauvres ou déjà touchées par les inégalités sociales, du fait de leur condition de vie de précarité ou de fragilité, ou d'une situation particulière, constituent des groupes vulnérables (les migrants, les personnes déplacées, les peuples autochtones, les communautés locales, les personnes handicapées) beaucoup plus affectés par le changement climatique. Au nom du respect de la dignité humaine, le principe de justice et d'équité appelle à développer un esprit de justice, de partenariat, de solidarité et d'inclusion en prenant des mesures qui tiennent compte des droits humains et des besoins des personnes les plus exposées, particulièrement les plus pauvres et les plus vulnérables, tout en considérant l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et de l'équité entre générations.

Le principe de développement durable qui se fonde sur la nécessité de répondre efficacement aux besoins des hommes d'aujourd'hui tout en veillant à ne pas compromettre les conditions d'existence et d'épanouissement des générations futures. Cela signifie que les choix faits en matière de réponse climatique, de gestion des ressources naturelles et de politiques environnementales doivent respecter les droits des générations à venir. Le principe de développement durable permet de s'assurer que tous les individus de la société et les générations futures pourront mener une vie digne et en bonne santé quel que soit les options et les stratégies de lutte contre le changement climatique. Cela revient à mettre en place une politique climatique et des actions efficientes grâce à des mesures appropriées de gouvernance, en promouvant la transparence, en prévenant contre la corruption, et en renforçant au niveau des États des mécanismes d'évaluation qui étayent la

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

responsabilité sociale, environnementale et sociétale de tous les acteurs pertinents, y compris des sociétés et entreprises.

Le principe de solidarité s'enracine dans la nécessité de protéger et d'améliorer le monde que nous partageons de sorte que personne ne soit laissée de côté dans les réponses climatiques. Cette solidarité implique que les êtres humains collectivement et individuellement devraient assister les personnes et les groupes les plus vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, en particulier lorsque surviennent des événements catastrophiques. Sur la base d'une volonté de coopération, ce principe a pour but d'accroître les capacités d'adaptation, d'atténuation et de résilience de tous. De ce fait, il invite au partage et au soutien dans divers domaines. À un niveau marco, la responsabilité ne doit pas être uniquement à la charge de quelques pays ou individus. Le principe de solidarité implique une approche solidaire, où les pays, les entreprises et les citoyens travaillent ensemble pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger les écosystèmes et soutenir les populations vulnérables. La solidarité inter-étatique et internationale est aussi essentielle, surtout en matière de financement et de partage de la connaissance. Les pays les plus développés devraient apporter leur soutien technique et financier au pays en développement, surtout les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Cette solidarité est aussi intergénérationnelle et invite les États et tous les acteurs de lutte contre le changement climatique à agir et coopérer en tenant compte du bien-être, de la subsistance et de la survie des générations futures, qui dépendent de l'utilisation actuelle des ressources et de ses conséquences.

Le principe de connaissances scientifiques et intégrité dans la prise de décisions, est un principe qui évoque le rôle essentiel que joue la science pour relever les défis d'atténuation et d'adaptation face à la rapidité des changements climatiques tout en mettant l'accent sur la nécessité d'accompagner les applications de la science par des normes éthiques visant à préserver l'intégrité de la recherche scientifique sur les changements climatiques. À cet effet, les connaissances scientifiques dans la gestion de la crise climatique doivent être interdisciplinaires, transdisciplinaires et inclusives, avec pour but de faciliter la prise de décision optimale en étant impartiale, rigoureuse, honnête et transparente. Ce principe vise à renforcer des liens entre science et politique de manière à permettre des prises de décisions appropriées et la mise en œuvre de stratégies pertinentes sur le long terme, incluant une prévision des risques.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Ces principes contenus dans la Déclaration de l'UNESCO sur les principes éthiques en relation avec le changement climatique ne servent que dans un contexte opérationnel et jouent le rôle de guide et de repère « pour la prise de décisions, l'élaboration de politiques et d'autres actions liées aux changements climatiques »1. La Déclaration invite, à cet effet, les États à « prendre en compte ces principes éthiques dans toutes les décisions et actions liées aux changements climatiques qui sont prises aux niveaux international, régional, national, infranational et local, en tant que de besoin »2. Toutefois, elle appelle aussi tous les acteurs de la société, notamment les individus, les groupes, les autorités locales et territoriales, les communautés scientifiques, les communautés autochtones, les organisations internationales, le système des Nations Unies ainsi que les entreprises publiques et privées à intégrer ces principes éthiques comme des exigences importantes dans les décisions et mesures qu'ils prennent dans le cadre des réponses au changement climatique.

Conclusion

Le changement climatique est devenue une finalité du politique qui vient s'ajouter aux devoirs existants des États, tels que la sécurité, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. L'ampleur des effets du réchauffement climatique donne à réfléchir sur les types d'action et les politiques qui permettraient de lutter efficacement contre les conséquences catastrophiques d'un tel changement environnemental. Malheureusement, les solutions proposées, vidées de considération éthique et non durables, ont des limites et compromettent parfois l'existence humaine. L'Afrique, obnubilée dans des problèmes divers, avec peu de moyens pour faire face à la crise climatique, peut mieux planifier sa politique climatique et consolider ses actions en faveur du climat sur la base de valeurs qui sous-tendent un ensemble de principes éthiques pour guider ses opérations climatiques. En d'autres termes, elle ne doit pas marginaliser la réflexion éthique dans sa stratégie de lutte contre le changement climatique. Dans la perspective de l'UNESCO « ce n'est qu'en intégrant la dimension éthique dans les politiques et les récits sur le changement climatique que nous pourrons mieux faire face au changement climatique et planifier nos actions pour faire face à ses impacts

[1] UNESCO, 2017. *Déclaration de principes éthiques en rapport avec les changements climatiques*. Dispositions Générales. Article premier, alinéa 1, Paris, UNESCO.

[2] UNESCO, 2017. *Déclaration de principes éthiques en rapport avec les changements climatiques*. Dispositions Générales. Article premier, alinéa 2, Paris, UNESCO.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

négatifs associés »3. Cela sous-entend que l'Afrique doit évaluer sa façon d'élaborer les réponses climatiques et choisir les valeurs qui doivent orienter les politiques publiques sur des bases plus durables et inclusives. Le tout n'est pas de prendre des décisions et de les exécuter. L'application d'une mauvaise décision peut engendrer des conséquences graves à court, moyen et long terme. Manquer donc d'intégrer l'éthique dans les politiques et actions climatiques, c'est planifier une somme d'échecs ou nourrir sa propre vulnérabilité climatique. La place de la bioéthique dans l'analyse des questions climatiques est plus que déterminante aujourd'hui, surtout lorsqu'on aborde les implications éthiques des décisions en matière environnementale qui sont des problèmes qui concernent les générations présentes et les générations futures. En réalisant que les choix qui sont faits et les actions entreprises aujourd'hui auront certainement des conséquences sur les conditions de vie des générations futures, la bioéthique, à travers un ensemble de valeurs et principes, est une nécessité inconditionnelle pour une politique climatique réussie en Afrique. En faisant recours à la bioéthique dans sa gouvernance climatique, l'Afrique peut mieux aborder les défis posés par le changement climatique par une approche holistique, inclusive et durable. Cela nécessite un engagement envers la justice sociale et environnementale, la protection des droits des populations, la recherche de l'équité intra et intergénérationnelle afin de garantir un avenir viable pour tous dans la perspective de la réalisation de l'objectif global visant à ne laisser personne de côté.

Références Bibliographiques

BECK Ulrich, 2008, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 521 p.

Bioéthique globale ?, Paris, Unesco, p. 109-118.

BOURBAN Michel, 2018, *Penser la justice climatique. Devoirs et politiques*, Paris, Puf, 432p.

BOURG Dominique et HESS Gérald, 2010, « *La géoingénierie : réduction, adaptation et scénario du désespoir* », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 18, n°3, p. 298-304. https://shs.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-3-page-298?lang=fr

CMED, 1988, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve.

[3] UNESCO, *Changement climatique : dimensions éthiques et sociales*. https://www.unesco.org/fr/climate-change/ethical-social-dimensions.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

COMEST, 2010, *Les implications éthiques du changement climatique mondial*, Paris, Unesco, 43 p.

DURAND Guy, 1994, *Coordonnées de base de l'éthique*, Laval théologique et philosophique, Vol. 50, n° 3, p. 467–480. https://doi.org/10.7202/400865ar

GEMENNE François, 2015, *Géopolitique du climat. Négociations, stratégies, impacts*, Paris, Armand Colin, 240 p.

Groupe de la Banque Mondiale, 2023, *Rapport national sur le climat et le développement : Tunisie*, Washington, 81 p.

Groupe de la Banque Mondiale, 2023, *Rapport national sur le climat et le développement : République du Congo. Diversification de l'économie du Congo : tirer le meilleur parti du changement climatique*, Washington, 95 p.

Groupe de la Banque Mondiale, 2023, *Rapport sur le climat et le développement : Côte d'Ivoire*, Washington, 106 p.

Groupe de la Banque Mondiale, 2024, *Rapport national sur le climat et le développement : République Centrafricaine. Croissance résiliente et inclusive : des solutions durables pour l'avenir de la RCA*, Washington, 92 p.

HACHE Jean, 2005, *Les enjeux des biotechnologies*. *Complexité et interactions*, Paris, EMS, 254 p.

HAMILTON Clive, 2013, *Les apprentis sorciers du climat. Raisons et déraisons de la géoingénierie*, trad. C. LE ROY, Paris, Seuil, 352 p.

LÉOPOLD Aldo, 2000, *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Flammarion, 288 p.

MAGNAN Alexandre, 2013, *Changement climatique : tous vulnérables ? Repenser les inégalités*, Paris, Presse, 66 p.

MOULEYE Issoufou Soumaïla, DIAW Adama et DAOUDA Youssoufou Amadou, 2019, « *Effets du changement climatique sur la pauvreté et les inégalités en Afrique subsaharienne* », In *Revue d'économie du développement*, De Boeck Supérieur, Vol. 27, n°3, p.5-32.

POAME Lazare, 2015, « L'UNESCO face à la demande mondiale d'éthique », in *Pourquoi une*

POMPIDOU Alain, 2009, « *Pour une approche éthique du changement climatique* », UNESCO, *Changement climatique : Où va-t-on ?* Paris, Le courrier de l'Unesco, Numéro 10, 20 p.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

RAWLINSON Mary C., 2015, « La bioéthique : un pont vers l'avenir ? », in *Pourquoi une bioéthique globale ?*, Paris, Unesco, p. 33-37.

SERALINI Gilles-Eric, 2004, *Ces OGM qui changent le monde*, Paris, Flammarion, 228 p.

SIALLOU Kouassi Hermann, 2023, *Gouvernance environnementale en Afrique et corruption : perspectives éthiques et orientations stratégiques*, Korhogo, Institut des sciences des sociétés (INSS), p. 249-272.

UNESCO, *Changement climatique : dimensions éthiques et sociales*. https://www.unesco.org/fr/climate-change/ethical-social-dimensions

VOISARD Anthony et NGOSSO Thierry, 2020, « *Questions d'éthique et de justice climatique* », In Ethica, Vol. 23, N° 2, p.7-21.

WOILLEZ Marie-Noelle, 2023, « L'Afrique face au changement climatique », in AFD, *L'économie africaine 2023. Une approche pluridisciplinaire des enjeux économiques et sociaux qui traversent l'Afrique*, Paris, La Découverte, 127 p.